

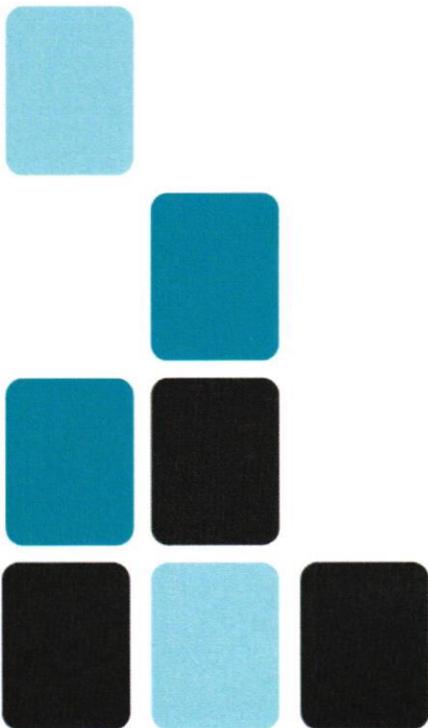


EXPERTISE | AUDIT | CONSEIL

GYNECOLOGIE SANS FRONTIERES
2 Boulevard de Launay
44100 Nantes

**Rapports du Commissaire aux
Comptes**

Exercice clos le 31/12/2019





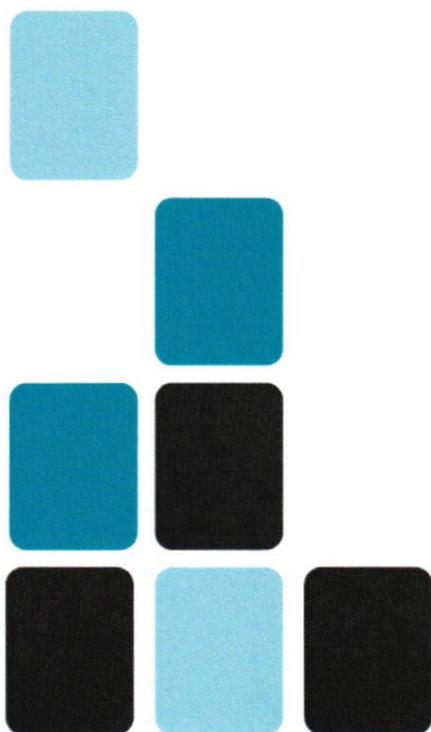
EXPERTISE | AUDIT | CONSEIL

GYNECOLOGIE SANS FRONTIERES
Association Loi 1901
Siège social : 2 Boulevard de Launay
44100 NANTES
SIREN : 433 299 179

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2019

Ce rapport comporte 4 pages y compris celle-ci plus 17 pages d'annexes



Aux membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « GYNECOLOGIE SANS FRONTIERES » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport moral et financier et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs

aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la

capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Treillières le 17 juillet 2020

**Pour la SAS ORECO,
Commissaires aux comptes**

Matthieu Guiné
Commissaire aux comptes



Les comptes annuels annexés se caractérisent par les données suivantes :

Rubriques	Montants
Total du bilan	372 189 €
Produits d'exploitation	387 353 €
Résultat	14 816 €

En Euro

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens et services)	29 028.11	29 951.95	-923.84	-3.08
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	134 282.17	31 983.58	102 298.59	319.85
Reprises sur provisions, amortis, transferts de charges	11 748.55	2 192.28	9 556.27	435.91
Cotisations	16 800.00	18 100.00	-1 300.00	-7.18
Autres produits (hors cotisations)	195 493.67	241 781.06	-46 287.39	-19.14
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	387 352.50	324 008.87	63 343.63	19.55
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks de marchandises				
Achats de matières premières et fournitures				
Variation de stocks de matières premières et fournitures				
Achats d'autres d'approvisionnements	13 322.96	17 206.16	-3 883.20	-22.57
Variation de stocks d'approvisionnements	-8 106.60		-8 106.60	
Autres achats et charges externes *	204 441.99	243 538.30	-39 096.31	-16.05
Impôts, taxes et versements assimilés	22.00		22.00	
Salaires et traitements	101 901.44	60 153.61	41 747.83	69.40
Charges sociales	34 465.43	24 481.91	9 983.52	40.78
Dotations aux amortissements et dépréciations sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 210.16	7 532.76	-5 322.60	-70.66
sur immobilisations : dotations aux dépréciations sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association	150.84		150.84	
Autres charges	1 365.59	3.72	1 361.87	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	349 773.81	352 916.46	-3 142.65	-0.89
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	37 578.69	-28 907.59	66 486.28	230.00
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)				
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	1 197.38	1 431.28	-233.90	-16.34
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	1 197.38	1 431.28	-233.90	-16.34
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)				
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	1 197.38	1 431.28	-233.90	-16.34

En Euro

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion		15 689.34	-15 689.34	-100.00
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		15 689.34	-15 689.34	-100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	2 094.29	12 904.73	-10 810.44	-83.77
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		2 130.84	-2 130.84	-100.00
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	2 094.29	15 035.57	-12 941.28	-86.07
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	-2 094.29	653.77	-2 748.06	-420.34
Impôts sur les bénéfices	147.00	204.00	-57.00	-27.94
SOLDE INTERMÉDIAIRE	36 534.78	-27 026.54	63 561.32	235.18
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉR.	42 281.72	138 127.98	-95 846.26	-69.39
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	64 000.68	42 281.72	21 718.96	51.37
TOTAL DES PRODUITS	430 831.60	479 257.47	-48 425.87	-10.10
TOTAL DES CHARGES	416 015.78	410 437.75	5 578.03	1.36
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	14 815.82	68 819.72	-54 003.90	-78.47
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS				
Bénévolat				
Prestations en nature	439 187.00	675 963.00	-236 776.00	-35.03
Dons en nature	11 037.87		11 037.87	
TOTAL PRODUITS	450 224.87	675 963.00	-225 738.13	-33.40
CHARGES				
Secours en nature	326 840.00	567 030.00	-240 190.00	-42.36
Mise à disposition gratuite de biens et services	11 037.87		11 037.87	
Personnel bénévole	112 347.00	108 933.00	3 414.00	3.13
TOTAL CHARGES	450 224.87	675 963.00	-225 738.13	-33.40
TOTAL	14 815.82	68 819.72	-54 003.90	-78.47

* Y compris :
 - Redevances de crédit-bail mobilier
 - Redevances de crédit-bail immobilier
 (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de

-2 094.29

653.77

En Euro

ACTIF	Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019			01/01/2018 au 31/12/2018
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	4 075.97	4 075.97		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels				
Autres immobilisations corporelles	12 753.85	10 142.38	2 611.47	2 257.99
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 480.53		1 480.53	1 480.53
TOTAL (I)	18 310.35	14 218.35	4 092.00	3 738.52
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros	8 106.60		8 106.60	
En-cours de production (biens/services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.	1 053.71		1 053.71	995.00
Autres	35 154.57		35 154.57	49 164.83
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	319 707.94		319 707.94	292 506.46
Charges constatées d'avance (3)	4 073.70		4 073.70	1 800.90
TOTAL (III)	368 096.52		368 096.52	344 467.19
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	386 406.87	14 218.35	372 188.52	348 205.71

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an

En Euro

PASSIF	Du 01/01/2019 au 31/12/2019	Du 01/01/2018 au 31/12/2018
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	259 522.49	190 702.77
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	14 815.82	68 819.72
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	274 338.31	259 522.49
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement	3 893.50	
Sur autres ressources	60 107.18	42 281.72
TOTAL (IV)	64 000.68	42 281.72
DETTES (1)		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 299.30	23 965.87
Dettes fiscales et sociales	19 550.23	22 435.63
Redevables créditeurs		
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (V)	33 849.53	46 401.50
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	372 188.52	348 205.71

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

33 849.53

46 401.50

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 372 188.52 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 14 815.82 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'évaluation des temps passés par les bénévoles représentent un montant de 439 187 €. Le taux de charges sociales et fiscales a été estimé à 50% des rémunérations brutes.

MISSIONS	heures	taux horaire	Montant rémunération	Charges sociales	Total
Gynéco-Obstétricien	2 746	52	142 792	71 396	214 188
Sage-Femme	2 409	17	40 953	20 477	61 430
Médecin anesthésiste	64	72	4 608	2 304	6 912
Infirmière	801	14	11 214	5 607	16 821
Étudiantes sage-femme	1 547	10	15 470	7 735	23 205
Autre	168	17	2 856	1 428	4 284
total	7 735		217 893	108 947	326 840
ORGANISATION	Nombre heures	taux horaire	Montant rémunération	Charges sociales	Total
communication/suivi projets	4 687	14	65 618	32 809	98 427
Formation FGOH	580	16	9 280	4 640	13 920
total	5 267		74 898	37 449	112 347

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

En Euro

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation.

Amortissements des biens décomposables :

L'entité non concernée, aucune immobilisation décomposable n'a été identifiée.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|-------------------------|-----------|
| - Matériel de transport | 2 ans |
| - Matériel de bureau | 3 à 4 ans |

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

En Euro

CADRE A		IMMOBILISATIONS	TOTAL	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations		
					suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL	4 416			
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.					
	Installations techniques, matériel & outillage industriels						
		Inst. générales, agencts & aménagts divers					
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			8 208		
		Matériel de bureau & mobilier informatique			6 228		2 564
	Emballages récupérables & divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
			TOTAL	14 436		2 564	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières			1 481			
			TOTAL	1 481			
TOTAL GENERAL				20 332		2 564	

CADRE B		IMMOBILISATIONS	TOTAL	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine	
				par virt poste	par cessions			
INCORPOR.	Frais d'établissement & dével.		TOTAL					
	Autres postes d'immob. incorporelles		TOTAL		340	4 076		
CORPORELLES	Terrains							
	Constructions	Sur sol propre						
		Sur sol d'autrui						
		Inst. gal. agen. amé. cons						
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.							
		Inst. gal. agen. amé. divers						
	Autres immos corporelles	Matériel de transport					8 208	
		Mat. bureau, inform., mobilier				4 245	4 546	
	Emb. récupérables & divers							
	Immobilisations corporelles en cours							
	Avances et acomptes							
			TOTAL	4 245		12 754		
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence							
	Autres participations							
	Autres titres immobilisés							
	Prêts & autres immob. financières					1 481		
			TOTAL			1 481		
TOTAL GENERAL				4 585		18 310		

En Euro

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	4 416		340	4 076
Terrains					
Constructions					
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles					
Inst. générales agencem. amén.					
Matériel de transport		6 017	2 104		8 121
Mat. bureau et informatiq., mob.		6 160	106	4 245	2 021
Emballages récupérables divers					
	TOTAL	12 178	2 210	4 245	10 142
	TOTAL GENERAL	16 593	2 210	4 585	14 218

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	TOTAL							
A. Immob. incorpor.	TOTAL							
Terrains								
Constr.								
Sur sol propre								
Sur sol autrui								
Inst. agenc. et amén.								
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.								
Inst. gales, ag. am div								
Matériel transport								
Mat. bureau mobilier inf.								
Emballages réc. divers								
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
	TOTAL GÉNÉRAL							
	Total général non ventilé							

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

En Euro

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 481		1 481
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 054	1 054	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	119	119	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfiques			
	Etat & autres coll. publiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	30 028	30 028	
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	5 007	5 007		
Charges constatées d'avance	4 074	4 074		
TOTAUX		41 763	40 282	1 481
Renvois	(1) Montant			
	(2) des			
	- Créances représentatives de titres prêtés			
	- Prêts accordés en cours d'exercice			
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

FONDS PROPRES

Le résultat d'AGSF dégagé à la clôture de l'exercice se répartit dans les fonds de l'association entre les réserves et le fonds de générosité publique.

Le résultat est affecté en réserve de générosité publique à hauteur de la variation (positive ou négative) du montant des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice.

Le solde à reporter à l'issue de l'exercice 2018 était de 44 218 €.

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Écart de réévaluations sans droit de reprise				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Écart de réévaluations avec droit de reprise				
Réserves	190 702.77	68 819.72		259 522.49
Report à nouveau				
Résultat comptable de l'exercice antérieur	68 819.72		68 819.72	
Subventions d'investissement non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
TOTAUX	259 522.49	68 819.72	68 819.72	259 522.49

En Euro

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

Ressources	Situations	Année	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
				A	(7895 ou 7897) B	(6895 ou 6897) C	D = A-B+C
TOGO PIT VFF		2019	7 815.00			751.76	751.76
REGION PDL - BENIN		2019	9 280.00			3 141.74	3 141.74
TOTAL			17 095.00			3 893.50	3 893.50

RESSOURCES PROVENANT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC, DES LEGS ET DES DONATIONS AFFECTÉS

Ressources	Situations	Année	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
				A	(7895 ou 7897) B	(6895 ou 6897) C	D = A-B+C
Dons manuels							
Harmonie Mutuelle - divers projet		2018	20 000.00	10 141.84	10 141.84		
Togo Afagnan		2018		5 626.42	5 626.42		
Côte d'Ivoire		2018	5 000.00	1 209.23	1 209.23		
Mali		2018	18 020.00	5 500.12	5 500.12		
Camifrance		2018	19 804.11	19 804.11	19 804.11		
Camifrance		2019				2 896.36	2 896.36
Mali		2019				37 756.94	37 756.94
Madagascar		2019				10 141.84	10 141.84
Haïti		2019				4 791.85	4 791.85
Bangladesh		2019				4 520.19	4 520.19
Sous - Total			62 824.11	42 281.72	42 281.72	60 107.18	60 107.18
Legs et donations							
Sous - Total							
TOTAL			62 824.11	42 281.72	42 281.72	60 107.18	60 107.18

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES GLOBALISÉ AVEC AFFECTATION DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC PAR TYPE D'EMPLOIS (CER)

Les charges de fonctionnement (non rattachables directement aux opérations) sont affectés aux projets en fonction d'une clef de répartition déterminée en fonction du temps de traitement administratif de chaque projet.

En Euro

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat (1)	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		44 217,53
1 – MISSIONS SOCIALES			1 – RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC		
1.1. Réalisées en France			1.1. Dons et legs collectés		
Actions réalisées directement	193 888,43	78 746,15	Dons manuels non affectés	111 451,62	111 451,62
Versements à d'autres organismes agissant en France			Dons manuels affectés	84 038,20	84 038,20
1.2. Réalisées à l'étranger			Legs et autres libéralités non affectés		
Actions réalisées directement	55 202,67	53 870,64	Legs et autres libéralités affectés		
Versements à d'autres organismes agissant en France			1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			2 – AUTRES FONDS PRIVÉS	91 683,35	
2.1. Frais d'appel à la générosité du public			3 – SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	42 598,82	
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés			4 – AUTRES PRODUITS	58 777,89	
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours public					
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	102 924,00	51 681,18			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT	352 015,10	184 297,97	I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU C. DE RÉSULTAT	388 549,88	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS			II - REPRISES DES PROVISIONS		
III - ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	64 000,68		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS	42 281,72	
IV - EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	14 815,82		IV - VARIATION DES FONDS DEDIEÉS COLLECTÉS AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		-17 825,46
V – TOTAL GÉNÉRAL	430 831,60		V – TOTAL GÉNÉRAL	430 831,60	177 664,36
V – Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VI – Neutralisation des dotations aux amortissements des immos financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		2 116,76			
VII – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		182 181,21	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		182 181,21
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		39 700,68
			ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Missions sociales	326 840,00		Bénévolat		
Frais de recherche de fonds	11 037,87		Prestations en nature	439 187,00	
Frais de fonctionnement et autres charges	112 347,00		Dons en nature	11 037,87	
Total	450 224,87		Total	450 224,87	

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	14 299	14 299		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	13 430	13 430		
Etat & Impôts sur les bénéfiques	147	147		
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	5 973	5 973		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	33 850	33 850		

- Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 Emprunts remboursés en cours d'exer.
 (2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMMISSAIRES AUX COMPTES

ORECO

8 Rue des Frères Lumières ZA Ragon 2

44119 TREILLIERES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	5 763	5 628
TOTAL	5 763	5 628

En Euro

LES EFFECTIFS

	31/12/2019	31/12/2018
Personnel salarié :	3.00	2.08
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	3.00	2.08
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		